

Attestation portes automatiques coulissantes

La société Lacroix SAS, certifie que les portes automatiques coulissantes TORMAX modèles :

- WinDrive 2201
- iMotion 2202.A
- iMotion 2301
- iMotion 2302
- iMotion 2401

Départ usine, sont équipées :

- D'un dispositif anti-panique à énergie mécanique intrinsèque combiné à un déclencheur manuel à fonction d'interrupteur, destiné à libérer par effacement latéral la largeur totale du passage en cas de défaillance du dispositif d'alimentation ou de commande, conformément à l'article C048 de l'arrêté du 25 juin 1980, relatif à la législation sur la sécurité incendie dans les ERP.
- De bandes de visualisation conforme à l'arrêté du 1^{er} août 2006 modifié et de la circulaire de la DHUP du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

L'ensemble des portes citées précédemment sont conformes aux normes en vigueur dans la profession et particulièrement à la législation relative aux portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail, telles que définies dans l'arrêté du 21 décembre 1993.

La société Lacroix SAS certifie également que les portes automatiques coulissantes précitées sont prévues pour recevoir le branchement des opérateurs de sécurité et détection répondant à la norme EN 16005.

Toulouse, 24 mars 2021

Matthieu CROUZIL
Directeur Général



t. : 05 62 72 43 98 - f. : 05 62 72 43 99

Lacroix portes automatiques | Siège | ZAC de la Glacière - 6 impasse Edmond Audran - 31200 Toulouse

Phone +33 (0)826 555 053

contact@lacroixgroupe.com | www.lacroix-portes-automatiques.com

S.A.S au capital de 1 653 120 € | SIREN 410 782 494 RCS Toulouse | TVA FR 33 410 782 494 | APE 2790Z